

4 ALBERT EMBANKMENT
LONDRES SE1 7SR

Téléphone : +44 (0)20 7735 7611

Télécopieur : +44 (0)20 7587 3210

Lettre circulaire n° 4964
17 janvier 2025

Destinataires : États Membres de l'OMI et autres gouvernements
Organisation des Nations Unies et institutions spécialisées
Organisations intergouvernementales
Organisations non gouvernementales bénéficiant du statut consultatif

Objet : **Manifestation spéciale organisée pour célébrer le soixantième anniversaire de la Convention FAL (10 mars 2025)**

1 Le Secrétaire général a l'honneur d'inviter les États et organisations susvisés à prendre part à la manifestation spéciale organisée pour célébrer le soixantième anniversaire de la Convention FAL, qui doit se tenir pendant le FAL 49, le lundi 10 mars 2025, de 16 h 30 à 17 h 30, au Siège de l'OMI, 4 Albert Embankment, Londres SE1 7SR.

2 La Convention FAL a été adoptée le 9 avril 1965 et, compte tenu de l'importance qu'elle revêt pour l'Organisation, les États Membres et le secteur maritime, le Secrétaire général souhaiterait célébrer l'anniversaire de son adoption, qui constitue une étape majeure, en reconnaissance du rôle essentiel joué par cette convention dans le cadre des transports maritimes. Cette célébration se tiendra sous la forme d'une table ronde, au cours de laquelle d'éminentes personnalités spécialisées dans la Convention FAL auront la possibilité d'échanger à propos de cette dernière, à la lumière de leurs expériences respectives, ainsi que de donner leur point de vue concernant l'avenir.

3 La manifestation se déroulera en anglais uniquement, sans service d'interprétation.

4 Les participantes et participants sont invités à suivre la manifestation et le symposium en direct, qui seront retransmis par vidéo sur la chaîne YouTube de l'OMI à l'adresse suivante : <https://youtube.com/imohq>.

5 Les représentantes et représentants qui assisteront au FAL 49 pourront participer en suivant les mêmes modalités que pour la session du Comité.

6 Les participantes et participants à distance qui se connectent à la chaîne YouTube ne sont pas tenus de s'inscrire par l'intermédiaire du système d'inscription en ligne aux réunions (OMRS).

7 De plus amples renseignements, y compris un programme plus détaillé, seront communiqués en temps voulu. En attendant, il est possible d'adresser toute question à : falsec@imo.org.

8 Veuillez consulter les réseaux sociaux de l'OMI pour obtenir des informations de dernière minute concernant l'heure exacte du début des manifestations.